

Envoyé en préfecture le 02/07/2019

Reçu en préfecture le 02/07/2019

Affiché le **2 311 2019**ID : 052-130023237-20190701-20190701CA14-DE

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 01/07/2019

	téféren	ce .	
201	907010	A14	

Objet de la délibération

APPROBATION DU COMPTE-RENDU
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 15
FEVRIER 2019

	Nombre de	membres	
Afférents	Afférents votants	Présents votants	Qui ont pris part au vote
20	10	3	6

Date de la convocation	
17/06/2019	

Vote		
A l'unanimité		
Pour : 6 Contre : 0 Abstention : 0		

Acte rendu exécutoire après transmission au Commissaire du Gouvernement L'an 2019 et le 1er Juillet à 14 heures, le Conseil d'Administration, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Chaumont, au Signe, centre national du graphisme, sous la présidence de M. DfDIER Evrard, Administrateur

<u>Membres votants présents</u>: M. DIDIER Evrard (pouvoir de M. CHATEL Luc), Mme DEGIOVANNI Elodie (pouvoir de M. MANGIN Pascal), M. FOURNIE Paul (pouvoir de Mme GUILLEMY Christine)

Membres votants excusés: M. ANDRE-DECONCHAT Simon, M. CHATEL Luc, M. DESSERVY Charles (représenté par M. INNOCENZI Laurent), Mme GUILLEMY Christine, Mme HELIOT-COURONNE Isabelle, M. INNOCENZI Laurent, M. MANGIN Pascal, Mme MERABET Lilla

Membres non votants présents : Mme MARRIER Véronique, M. PIANTONI Frédéric

Membres non votants excusés: Mme BENSIMON-WEILER Emmanuelle, M. BRUCKMANN Denis, M. DEBIZE Christian, M. HUOT-MARCHAND Thomas, M. LITZLER Pierre, M. ROBERT Yves (représenté par Mme MARRIER Véronique), M. TIBLOUX Emmanuel, M. VIOLLON Philippe

Membres non votants absents: M. LUSSAC Olivier

A été nommé(e) secrétaire : M. FOURNIE Paul

Objet de la délibération : APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 15 FEVRIER 2019

Vu l'article 18 de la convention constitutive du Groupement d'intérêt public « le Signe, centre national du graphisme » approuvée par arrêté préfectoral en date du 16 mars 2017 ;

Vu l'article 3.9 du Règlement Intérieur et administratif du Groupement d'intérêt public « le Signe, centre national du graphisme » :

Après en avoir délibéré, les membres du collège institutionnel du Conseil d'Administration décident d'approuver le compte-rendu de la précédente séance en date du 15 février 2019 (annexé).

Annexe: Compte-rendu du Conseil d'Administration du 15 février 2019.

Le Conseil d'Administration adopte à l'unanimité cette délibération

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme : Le 02/07/2019 Le Président Monsieur Evrard DIDIER République Française Département Haute-Marne Le Signe, Centre national du graphisme

le Signe

Envoyé en préfecture le 02/07/2019

Reçu en préfecture le 02/07/2019

Affiché le **2 NIL. 2019**iD : 062-130023237-20190701-20190701CA14-DE

Affichéte - 2 JUIL. 2019

Conseil d'Admini: 10: 052-130023237-20190701-20190701CA14-DE



du Graphisme 1 Place Emile Goguenheim 5200Chaumont

France

www.cndq.fr

+33 (0)3 25 35 79 01

contact@cnda.fr

Chaumont, le 45 février 2049

Référence: 20490245-CA

ncisk: ědilěb al š 1X2MMA 21° 204907040344

A A elementario como estruciones de la como como estra de la como como esta de la como como esta en la como esta

Le Conseil d'administration du Groupement d'intérêt public « le Signe, centre national du graphisme » s'est réuni le vendredi 45 février 2049 à 44h, au Signe, place Emile Goguenheim à Chaumont.

Participaient à la réunion les administrateurs votants du collège « institutionnel » (5):

- > Ville de Chaumont:
 - M. Evrard DIDIER
 - Mme Christine GUILLEMY
 - M. Paul FOURNIE

45 février 2049

Conseil

d'Administration

COMPTE-RENDU

- ➤ Etat:
 - M. François ROSA
 - M. Laurent INNOCENZI

Administrateur(s) excusé(s)(δ):

Ville de Chaument : M. Luc CHATEL

Région Grand Est : M. Pascal MANGIN (pouvoir à Mme Christine GUILLEMY), Mme Lilla MERABET, Mme Isabelle HELIOT-COURONNE (pouvoir à M. Paul FOURNIE)

Etat: Mme Elodie DEGIOVANNI (représentée par M. François ROSA), M. Simon ANDRE-DECONCHAT (pouvoir à M. Laurent INNOCENZI), M. Charles DESSERVY (représenté par M. Laurent INNOCENZI)

Participaient à la réunion les administrateurs du collège « technique » (2):

- Thomas HUOT-MARCHAND (Alliance Graphique Internationale France), qui représente M. Christian DEBIZE, excusé
- M. Frédéric PLANTONI (Université Reims Champagne-Ardenne)

Administrateur(s) excusé(s)(6):

- Mme Emmanuelle BENSIMON-WEILER (Centre national du
- M. Christian DEBIZE (Association des écoles supérieures d'art du Grand Est)

Envoyé en préfecture le 02/07/2019 Regu en préfecture le 02/07/2019 Affiché le P 2 MIII 2019

Centre
National
du Graphisme
1 Place
Emile
Goguenheim
5200
Chaumont
France
www.cndg.fr
contact@cndg.fr
+33 (O)3 25
35 79 O1

- M. Pierre LITZLER (Université C (D. 052-130023237-20190701-20190701CA14-DE

- M. Yves ROBERT (Centre national des arts plastiques)

- M. Emmanuel TIBLOUX (Association nationale des écoles supérieures d'art)
- M. Philippe VIOLLON (Lycée Charles de Gaulle)

Administrateur(s) absent(s) (2):

- M. Denis BRUCKMANN (Bibliothèque nationale de France)
- M. Olivier LUSSAC (Université de Lorraine)

Participaient à la réunion les personnes invitées (6) :

- M. Adnane LAAMACH (Préfecture de la Haute-Marne)
- Mme Valérie LAHOUEL (Région Grand Est)
- M. Jacques ROSSELLE (Agent comptable)
- M. Nicolas SERRAND (DDFIP de la Haute-Marne)
- M. Jean-Michel GERIDAN (GIF le Signe, centre national du graphisme)
- M. Hugo LUCCHINO (GIP le Signe, centre national du graphisme)

Conseil d'Administration

45 février 2049

COMPTE-RENDU

Personnes invitées excusées (6):

- Mme Anaïs BOVIGNY (Préfecture de la Haute-Marne)
- M. Cyril KULAWIK (Ville de Chaumont)
- M. Jean-Laurent LIBES (DDFIP)
- M. Marc PETRY (Région Grand Est)
- Mme Julia VAILLANT (Région Grand Est)
- M. Jean-Michel ZUPAN (Agglomération de Chaumont)

5 membres du collège «institutionnel» sont présents et 3 membres ont donné pouvoir, soit 8 voix sur 40. La règle de quorum est satisfaite, le Conseil d'administration peut valablement délibérer.

M. Evrard DIDIER, en tant que Président du Groupement d'intérêt public, préside la séance.

M. Paul FOURNIE, représentant de la Ville de Chaumont, est nommé Secrétaire de séance.

M. le Président du Signe ouvre la séance du Conseil d'administration.

Affiché le - 2 JUIL. 2019



Centre National du Graphisme 1 Place Émile Goguenheim 5200 Chaumont France www.cnda.fr

contact@cndg.fr +33 (0)3 25

35 79 01

Conseil d'Administration

45 février 2049

COMPTE-RENDU

1. Approbation du compte-rendu du 10.052-130023237-20190701-20190701CA14-DE 3O novembre 2018 (délibération 20190215-CA-O1)

Il n'y a aucune remarque.

Après en avoir délibéré, les membres du collège institutionnel du Conseil d'administration approuvent à l'unanimité le compterendu du Conseil d'administration du 30 novembre 2048.

2. Rapport d'activité 2018 (délibération 20190215-CA-02)

M. le Président laisse la parole à M. Jean-Michel GERIDAN.

Il y a su le départ de Mme Hélène CHARBONNIER, salué par M. le Président, et l'arrivée de M. Jean-Michel GERIDAN, avec un nouveau projet d'établissement.

- M. Jean-Michel GERIDAN invite les membres du Conseil d'Administration à reprendre les chiffres clés indiqués en page numéro 4 du rapport d'activité:
 - Le lieu et les actions
 - o 324 jours d'ouverture aux publics
 - o 4 expositions
 - o 242 ateliers menés par 62 graphistes intervenants en partie
 - o 258 heures de visites commentées
 - o 24 jours de workshops pour les étudiants
 - o 25 événements et 44 concerts
 - o 37 prêts et reproductions issus de la collection.

 M. Jean-Michel GERIDAN rappelle que les missions principales d'un centre comme celui-ci sont l'accompagnement de la création contemporaine, de la diffusion, de la transmission et de la médiation. Ce qu'il y a su d'intéressant cette année, est qu'il y a su à la fois, le fonds contemporain et patrimonial qui a été largement diffusé, un lors du mois du graphisme à Echirolles avec un prêt de 8 pièces, et aussi 42 objets qui ont été empruntés par le Stedelijk Museum à Amsterdam à l'occasion de l'exposition monographique
 - o 4092 œuvres inventoriées
 - · Les publics et les artistes

de Metahaven.

- o 58 435 visiteurs accueillis depuis l'ouverture du Signe
- o 24 048 visiteurs accueillis durant l'année. Chiffres dont on peut plutôt se féliciter au regard de la densité de population dans le département de la Haute-Marne.

Conseil d'Administration

35 79 04

45 février 2049

COMPTE-RENDU

M. Jean-Michel GERIDAN rap |D: 052-130023237-20190701-20190701CA14-DE reconfigurer le temps et les espaces d'expositions et qu'il y a eu un mois total de fermeture.

Il faut compter 2 à 3000 personnes en moins puisque l'année 2048 était une année sans Biennale de design graphique. Il se trouve que les expositions Pierre Faucheux et Richard Niessen, à leur cuverture au mois de novembre, ont eu une très bonne presse.

Cela montre que les expositions ont trouvé leur public, et que le Signe lui-même a trouvé un public et est aujourd'hui fidélisé.

Nous pouvons parler d'une confiance du public vis-à-vis du Signe dans sa programmation. Dans 4 mois s'ouvrira le parcours jeunesse, et tous les ateliers sont déjà réservés.

- o 877 étudiants accueillis
- o 2 434 scolaires soit 80 classes accueillis
- o 367 auditeurs des conférences
- o 656 visiteurs à besoins spécifiques accompagnés
- o 406 graphistes, artistes et auteurs ayant collaboré avec le Signe
- La communication
 - o 86 500 supports édités et diffusés
 - o 295 articles et parutions presse et médias
 - o 46 408 internautes abonnés à la page Facebook du Signe; environ 2 000 visiteurs supplémentaires par rapport à l'année précédente
 - o 543 librairies distribuant les publications du Signe dont 44 à l'international

Ces chiffres clés racontent notre histoire.

M. Hugo LUCCHINO a une remarque sur la présentation générale de ce rapport d'activité. Par rapport à celui de l'année dernière, un exercice de concision et de synthèse a été fait.

La partie fréquentation et origine des visiteurs a tout de même été détaillé. Il y a même la liste des différentes écoles qui sont venues au Signe. Il y a beaucoup plus d'éléments pour les publics.

M. le Président ajoute que 2048 a été une très belle année. Cela va continuer en 2049, et encore plus avec la Biennale.

M. le Président précise que nous sommes en train d'installer le Signe comme institution nationale du design graphique à partir de cette collection d'affiches remarquable.

Nous allons continuer de développer une stratégie en 2049 qui sera évoquée par ailleurs.

Conseil d'Administration

45 février 2049

COMPTE-RENDU

M. Paul FOURNIE tient à ajouter que D: 052-130023237-20190701-20190701CA14-DE particulièrement satisfaite des liens qui ont été noués avec les associations et les autres structures notamment culturelles, mais pas seulement de la Ville, de l'Agglomération également, qui ont pris une nouvelle tournure par rapport à 2047.

M. Jean-Michel GERIDAN indique que l'un des aspects du projet d'établissement est de dire que le Signe ne peut pas être un lieu isolé, avec une seule mission. C'est vraiment un projet de territoire. Il y a des lieux partenaires mais aussi des structures, et même des habitants qui soutiennent, et de voir comment nous pouvons faire vivre ce Centre national du graphisme ensemble, ici à Chaumont. Il ne s'agit pas que de faire vivre une Biennale de design graphique mais véritablement un lieu pérenne tout au long de l'année.

Après en avoir délibéré, les membres du collège institutionnel du Conseil d'administration approuvent à l'unanimité le rapport d'activité 2018.

Information relative à la nouvelle identité du Signe (délibération 20190215-CA-03)

M. Jean-Michel GERIDAN rappelle que la nouvelle identité du Signe a été confiée à Mathias Schweiger.

L'idée était de partir du mot « Signe ».

Il ne fallait pas que le logo même soit un objet enfermant, trop autoritaire, institutionel.

La nouvelle identité fait disparaître le mot « Signe » lui-même et laisse une trace, une empreinte en « S ».

Les graphistes «invités » sont alors invités à poursuivre le logo.

Cette idée est venue de ce dessin animé des années 70 « La Linéa », un signe qui dépendrait de l'humeur, du contexte, de l'activité. Le but est les graphistes s'emparent de ce « Signe » ainsi que du public pouvant aisément le griffonner.

Il a été testé avec l'exposition autour de Pierre Faucheux. Une signature, toute en rondeur, faite par les commissaires d'exposition qui était l'agence Officeabc.

Ont suivi la carte de vœux et le parcours jeunesse, un parcours sinuoux

Il y a tout un jeu de formes. Les commissaires choisissent dans le répertoire ce qui correspond le mieux à leur exposition.

Si ce ne sont pas les commissaires qui le font, Mathias Schweizer prend alors la relève.

Envoyé en préfecture le 02/07/2019 Reçu en préfecture le 02/07/2019 Affiché le = 2 JUIL. ZU19

du Graphisme 1 Place **Émile** Goauenheim 5200Chaumont France www.cnda.fr contact@cnda.fr +33 (0)3 25 35 79 01

Conseil d'Administration

45 février 2049

COMPTE-RENDU

Mathias Schweizer a d'autre part tilo: 052-130023237-20190701-20190701CA14-DE caractère identitaire pour le titrage et qui est inspirée des normographes que nous avons dans les galeries de l'évolution du Musée d'histoire naturelle à Paris.

Même si cela n'était pas prévu dans la demande officielle, il a également donné un caractère courant au Signe, dans 2 versions. une typographie monospace mais qui a certains aspects décoratifs.

Pour l'instant, nous en sommes aux aspects concernant la papeterie : cartes de visites, lettres, cartes de correspondance qui reprennent elles aussi des signes relatifs à des mouvements d'arts graphiques (par exemple le cœur issu du « I love New-York » du graphiste Milton Glaser, ou encore le symbole de la Xbox, le rouge de Marlboro...). Sur chaque carte, il y a un jeu de piste et de logos à trouver.

Nous avons l'exemple de l'invitation pour les expositions de Pierre Faucheux et Richard Niessen. Elle était accompagnée de flyers et de cartes postales qui étaient déposés dans tous les lieux qui acceptaient (bars, cafés...). Cela a eu un beau succès. En effet, quelques 4 000 cartes postales sont parties assez vite.

M. Thomas HUOT-MARCHAND arrive à 44h25.

S'agissant du principe graphique, pour les cartes postales, nous demandons aux graphistes invités ou aux commissaires de nous donner 3 éléments, 3 jeux de piste, que nous allons trouver dans l'exposition. Par exemple, pour Richard Niessen, il parle toujours de construction maçonnique, de faire de la maçonnerie avec de la typographie, il parle de constellations et d'images, et il se sent des fois un peu comme un magicien. La carte postale est en fait le premier outil de médiation.

D'autre part, les commerçants ont été interrogés afin d'avoir la certitude d'avoir une diffusion la plus large possible à travers leurs vitrines. Aucun n'avait la même envie en terme de format.

A partir d'une affiche format Decaux, nous avons donc imaginé plusieurs autres formats et de couleurs, et ce sont eux qui choisissent et qui font leur propre assemblage. Cela a été plutôt bien accueilli.

Nous avons rencontré quelques chaumontais qui ne savaient pas qu'ils avaient le centre national du graphisme dans leur ville ou alors plutôt que le lieu n'était pas identifié.

Nous avons donc créé un « Hello » en signe de bienvenue, qui dit ce que nous sommes et où nous sommes. Cela a contribué à faire entrer les gens à l'intérieur du Signe.

Affiché le 2 IIIL 2019

or recognition of

Centre
National
du Graphisme
1 Place
Émile
Goguenheim
5200
Chaumont
France
www.cndg.fr
contact@cndg.fr
+33 (O)3 25
35 79 O1

Par ailleurs, il faut savoir qu'à l'ét 10:052-130023237-20190701-20190701CA14-DE pas encore du Signe, centre national du graphisme; ils pensent que le festival s'appelle Chaument. M. Jean-Michel GERIDAN a également perçu, en se rendant à des ateliers de territoire, qu'il y avait une sorte de timidité de ne pas être fier d'être de la Haute-Marne, là où des régions l'affirment haut et fort.

Il y a également une image qui s'appelle la forêt qui cache la forêt, réalisée pour le solstice d'hiver. Il s'agit là d'une carte blanche.

La prochaine phase, est le marquage autour du Signe, de la gare au centre-ville. Nous allons utiliser les lampadaires avec un système de drapeaux.

Nous avons également travaillé, en pricrité, sur les portes du Signe où sont indiqués les jours d'ouverture, les horaires, l'adresse où réserver...

Conseil d'Administration Nous aimerions bien évidemment que tous ces éléments soient mis en place pour la Biennale 2049.

45 février 2049

S'agissant des drapeaux, M. Hugo LUCCHINO précise que certains seront uniquement graphiques et d'autres plus directionnels pour indiquer l'entrée.

COMPTE-RENDU

M. le Président indique que tout cet ensemble est remarquable. Le choix du graphiste a été un excellent choix. Cela donne immédiatement une identité au Signe.

Il faut maintenant développer la signalétique du Signe. En effet, il y en a encore qui tourne autour du Signe sans savoir ce qu'est ce bâtiment.

L'espace qui se trouve devant le Signe doit être organisé. Cela doit bien évidemment se faire avec la Ville de Chaumont. Il y a quelques projets en cours.

Mais il faudrait peut-être une signalétique un peu plus large encore qui pourrait même aller jusqu'à l'autoroute.

S'agissant de la signalétique, M. Paul FOURNIE souligne 2 aspects:

- des nouveaux panneaux vont être mis sur l'autoroute; la Ville de Chaumont possède 2 panneaux autoroutiers, l'un est consacré au Signe,
- en ce qui concerne la signalétique dans la ville, la Ville de Chaumont reporte environ chaque année 400 000 € de crédits là-dessus puisque ce projet ne bouge pas. Le bureau municipal qui s'est réuni mercredi a décidé qu'il fallait enfin avancer sur ce sujet. Un comité de pilotage va être mis en place avec

Envoyé en préfecture le 02/07/2019 Reçu en préfecture le 02/07/2019 Affiché le 2 1111 2019

Centre National du Graphisme 1 Place Émile Goguenheim 5200 Chaumonl France www.cndg.fr contact@cndg.fr +33 (O)3 25 35 79 O1

l'Agglomération, la Ville de Cha ID: 052-130023237-20190701-20190701CA14-DE proposer enfin une signalétique qui puisse être relatée dans toute la ville, notamment sur les entrées de ville.

- M. Hugo LUCCHINO précise qu'il s'agit également du projet de commande publique qui se fait avec la DRAC. C'est un dispositif national. La DRAC sera également dans la boucle.
- M. Laurent INNOCENZI indique qu'il s'agit d'une subvention liée à une création artistique associée au graphisme.
- M. Frédéric PIANTONI arrive à 44h35.
- M. Hugo LUCCHINO ajoute qu'effectivement nous ne collons plus rien sur les murs, mais chaque soir le logo, le « S » du Signe format géant, est projeté sur la façade du Signe.
- M. Paul FOURNIE rappelle que normalement, il y a une sorte de petits clous qui sont fixés à certains endroits sur la façade et qui devraient permettre de mettre des bâches de différents formats.

M. Thomas HUOT-MARCHAND trouve l'identité graphique du Signe exemplaire, aussi bien dans sa clarté que dans sa complexité. Effectivement, sur un projet comme celui-là, le Signe doit être à l'avant-garde. Nous ne pouvons pas empoigner une telle problématique par le « petit côté » et juste favoriser l'extrême visibilité.

Au contraire, le fait de placer cela d'emblée sur une création audacieuse montre le niveau où doit se situer une structure comme celle-ci.

M. Thomas HUOT-MARCHAND rejoint l'avis général et ajoute que le fait de s'être tourné vers quelqu'un comme Mathias Schweizer est vraiment un excellent choix.

Il n'y a plus de commentaires.

Cette information n'est pas soumise au vote.

4. Information relative à la Biennale de design graphique 2019 (délibération 20190215-CA-04)

M. le Président indique que cette année 2049 est une année encore plus importante que 2048 puisqu'il il y a la Biennale.

Nous élargissons aussi nos partenaires qui nous financent, qu'ils en scient remerciés.

Et nous avons également lancé une campagne de mécénat dont une agence est chargée, l'agence Fourreau, pour commencer à obtenir des financements privés, mais également contacter, à

Conseil d'Administration

45 février 2049

Reçu en préfecture le 02/07/2019 Affiché le 2 MIL 2019

Centre National du Graphisme 1 Place Émile Goguenheim 5200 Chaumont France www.cndg.fr contact@cndg.fr +33 (O)3 25

Conseil d'Administration

35 79 01

45 février 2049

COMPTE-RENDU

cette occasion des fondations et de 10:052-130023237-20190701-20190701CA14-DE que nous pouvons faire avec elles en plus de mécénat.
Tout cela se fait avec l'équipe du Signe, les partenaires locaux, l'agence Fourreau et M. le Président.

M. le Président a commencé à prendre contact avec des fondations importantes qui nous ouvrent des possibilités de coopération, et également avec des entreprises.

Tout cela n'est pas simple mais M. le Président pense que 2049 va être une année clé.

M. Jean-Michel GERIDAN présente le programme de la Biennale internationale du design graphique.

Elle s'appelle Post Medium. Il s'agit du nom de l'exposition phare.

L'ouverture de la Biennale aura lieu à partir du jeudi 23 mai 2019. Cependant, deux expositions seront ouvertes avant afin que le public local s'empare lui-même de son événement.

En effet, il semblerait que ce public pense que le Signe est à lui mais par contre, lorsqu'arrive la Biennale de design graphique, le public local pense que ce sont les rencontres professionnelles et qu'il n'est pas convié.

Comment faire comprendre et transmettre les enjeux véhiculés par ces expositions qui doivent être à la pointe de l'art contemporain, des avant-gardes du design graphique?

L'une des idées était d'associer les écoles, les associations et le grand public à ces expositions un mois en amont afin de pouvoir expliquer notre proposition artistique.

Et donc « Post Medium », l'exposition dédiée aux nouveaux médias, ouvrira dès le 47 avril 2049.

Une autre exposition, « La fabrique de l'Affiche », aura lieu au musée d'art et d'histoire; elle sera autour du fond patrimonial et débutera le 4 mai 2049.

De manière plus globale, la semaine précédant l'ouverture, les participants des workshops vont être accueillis.

Il y aura 5 workshops relatifs à la typographie, aux nouveaux médias, à l'impression, à la rédaction, du lundi 20 au jeudi 23 mai 2049. Ils auront lieu dans divers lieux.

Les journées s'achèverent par des conférences.

Un village sera installé sur la place des Arts où tout le monde est invité à s'y restaurer.

Le coût de l'inscription aux workshops a été légèrement augmenté afin que tout le monde puisse avoir un repas gratuit.

Envoyé en préfecture le 02/07/2019 Reçu en prétecture le 02/07/2019

Affiché le 2 1

du Graphisme 1 Place Emile Goguenheim 52@D Chaumont France www.cnda.fr contact@cndq.fr +33 (O)3 25 35 79 01

Conseil d'Administration

45 février 2049

COMPTE-RENDU

Jeudi 23 mai, 40 enseignants sont a ID 252-130023237-20190701-20190701CA14-DE dispositif FREAC (Pôle de ressources pour l'éducation artistique et culturelle).

Chaumont devient un pôle ressources pour ces enseignants de collèges et lycée qui enseignent le design graphique.

Pour cette première année, l'éducation nationale nous enverra une quarantaine d'enseignants. Elle espère, à terme, atteindre les 420 enseignants.

Nous profitons de la Biennale et de ses expositions pour qu'ils aient un plan de formation et un plan de visite, et même de profiter de quelques conférences et tables rondes.

Le vernissage a lieu le jeudi 23 mai 2049 à 48h30.

M. Paul FOURNIE confirme qu'il y aura un concert organisé par la Ville de Chaumont.

Il y a une option mapping à l'Hôtel de Ville à 22 heures. Des détails sont encore à voir.

Vendredi 24 mai, installation de la restitution des workshops qui se terminera par une table ronde autour des applications technologiques, puis un lancement du livre autour de Frédéric Teschner par 642.

M. Jean-Michel GERIDAN précise que Frédéric Teschner est un graphiste français décédé en 2046; il avait réalisé un dernier travail qui est une série de gravures à l'échelle de format Decaux. Au même moment, il a été commencé une monographie autour de son travail. Nous profitons de ce moment pour montrer son actualité avec les temps de l'édition.

Il y a une particularité cette année, plusieurs lieux accueillent dans la Ville : les Silos, le Musée d'art et d'histoire, le Signe, la Chapelle des Jésuites, mais également des associations locales qui proposent des parcours d'images dans la ville.

Un autre parcours vient de se greffer; ce sont nos collègues suisses de Lucerne qui vont proposer un parcours d'affiches en réalité augmentée dans la Ville de Chaumont. Nous souhaiterions que cet événement ait lieu chez les commerçants.

Cette journée du vendredi 24 mai sera clôturée par une soirée DJ/VJ confiée à Slurp qui est un label de musique électronique.

M. Jean-Michel GERIDAN précise que beaucoup de graphistes ont une activité de musicien en parallèle, et d'autres de vidéastes. Cela permet de faire une scirée où l'on montre les créations musicales et visuelles.

Elle se déroulait auparavant à la salle des fêtes. Cette année, nous avons trouvé un partenaire qui est une boîte de nuit, à Chaumont, qui est le QG.

Reçu en préfecture le 02/07/2019 Affiché le 2 JULL 2019

Centre National du Graphisme 1 Place Émile Goguenheim 5200) Chaumont France www.cndg.fr contact@cndg.fr +33 (O)3 25 35 79 O1

Conseil d'Administration

45 fávriar 2049

COMPTE-RENDU

M. Paul FOURNIE indique que cet évér 1D: 052-130023237-20190701-20190701CA14-DE l'association, puis par la direction du graphisme de la Ville de Chaumont.

C'est un événement assez lourd à gérer avec un public nombreux, de la boisson.

Le fait que des professionnels prennent cela en charge, c'est cela en moins sur les épaules.

- M. François ROSA veut savoir combien de personnes sont attendues sur cette soirée. M. Jean-Michel GERIDAN lui répond que la jauge maximale est de 450 personnes.
- M. François ROSA veut s'assurer que ce nombre rentre bien dans le QG.
- M. Jean-Michel GERIDAN ajoute, pour rassurer, que nous travaillons à la mise en place de navettes de bus.
- M. François ROSA précise que le QG peut être amené à gérer un certain nombre de problèmes du fait d'un public habitué difficile à manier.
- M. François ROSA indique qu'il n'est pas fermé, mais cet événement, en particulier, doit se préparer avec le cabinet de la Préfète.
- M. François ROSA indique vouloir avoir des éléments concernant la préparation de l'événement de telle manière à ce que nous n'ayons pas des effets de pollution, de télescopage de publics, d'incompréhension à la gestion et que nous nous assurions auprès du GG, ce qu'ils ne font pas toujours, qu'ils soient à la hauteur en terme de gestion des publics.
- M. Paul FOURNIE précise que le pli avait été pris tous les ans que cela se passe à la salle des fêtes et nous avions déjà le public typique de boîte de nuit qui venait. Et là, c'était une équipe non professionnelle qui devait gérer cela.
- M. Jean-Michel GERIDAN précise que cette soirée DJ/VJ au QG se déroulera de 22h30 à 3-4 h du matin.

Le lendemain, samedi 25 mai 2019, il y a le vernissage des restitutions des workshops chez Tisza.

Il y aura 2 tables rondes. Le Salon de l'édition graphique ouvrira ses portes à la Chapelle des Jésuites.

La remise de prix du concours international se tiendra de 47 h à 49 h au cinéma A l'Affiche.

Mme Christine GUILLEMY arrive à 44h53.

Conseil d'Administration

45 février 2049

COMPTE-RENDU

M. Jean-Michel GERIDAN précise sur ID: 062-130023237-20190701-20190701CA14DE que nous avons un peu moins de 4500 participants cette année. Pour la première fois, il y a un Prix Espoir (- de 36 ans). Cela a eu un effet plutôt positif. En effet, des jeunes ne postulaient plus au concours car ils disaient que le prix était toujours remis aux ainés. Il s'avère que nous avons environ 50 % de jeunes cette année, ce qui n'était pas arrivé depuis longtemps.

- M. Paul FCURNIE rebondit en précisant que depuis quelques années, c'était la tranche d'âge qui était justement absente de la Biennale, entre les très jeunes et les plus expérimentés. Cela est un bon signal.
- M. François ROSA demande ce qu'est l'option mapping HDV le samedi à 22h.
- M. Jean-Michel GERIDAN précise qu'il s'agit du même événement que celui du jeudi soir, sachant qu'il y aura un nouveau public. C'est en fait une projection sur la façade de l'Hôtel de Ville. Cela nécessite une logistique assez lourde. S'il était possible de le faire 2 fois avec 2 publics différents, ce serait bien. Par contre, le mapping serait identique.
- M. Hugo LUCCHINO précise que pour le jeudi soir, nous avons le public des officiels parce que c'est l'inauguration, et les chaumontais seront invités. Le samedi soir, ce sera surtout le public des professionnels qui viennent pour le week-end et qui ne sera pas là le jeudi.
- M. François ROSA demande s'il y aura des coupures de circulation, des neutralisations de circulation en centre-ville.

Mme Christine GUILLEMY dit qu'il va falloir voir tout cela. Elle précise qu'un mapping a déjà été fait sur la façade de l'Hôtel de Ville en 2046. Cela nécessite en effet de couper l'accès au centre-ville.

Mme Christine GUILLEMY demande qu'une réunion spécifique soit mise en place avec la Ville de Chaumont, la Préfecture et la Police.

- M. François ROSA précise qu'il y a un travail de phasage et se posera par exemple la question de savoir s'il y a des enjeux à demander ou non des unités de force mobile, ou encore comment cela doit être fermé. De nombreuses options sont ouvertes et certaines demandes doivent se faire dès maintenant.
- M. Hugo LUCCHINO indique qu'il est prévu de déposer le dossier prochainement. Il précise qu'il y a déjà eu une réunion avec les services de la Ville. Il en faudra une seconde en y ajoutant cet élément.

Reçu en préfecture le 02/07/2019 Affiché le **2 JUL.** 2019



Centre National du Graphisme 1 Place Émile Goguenheim 5200) Chaumont France www.cndg.fr contact@cndg.fr +33 (O)3 25 35 79 O1

Conseil d'Administration

45 février 2049

COMPTE-RENDU

M. François ROSA demande à ce que le 10: 052-130023237-20190701-20190701CA14-DE soient mis dans la boucle.

Mme Christine GUILLEMY ajoute qu'il faut effectivement faire une réunion sécurité.

M. Jean-Michel GERIDAN revient sur le week-end festif. En plus de tout cela, nous avons imaginé une opération de beach volley au Village, sur le parvis du Signe si le CVB52 scuhaite être associé. Une belle manière de faire un événement avec ce qui constitue aussi des richesses de Chaumont, mais aussi de raccorder au volley sport, graphisme et tenues. Tout un tas de liens peuvent être faits.

M. Faul FOURNIE indique que la petite complication pour le beach volley est le terrain avec le sable. Il y a eu une discussion avec le service des sports de la Ville, il peut commander le sable en avance par rapport à Chaumont plage, ce n'est pas un problème. En revanche, il faut une certaine épaisseur et il y a un caisson à fabriquer, et là se pose la question de la place. En effet, il faut que le camion des pompiers puisse toujours passer sachant qu'il y a déjà un chapiteau, une scène...

M. Hugo LUCCHINO et M. Jean-Michel GERIDAN précisent que ce serait sur le parvis du Signe.

M. Hugo LUCCHINO indique que c'est la raison pour laquelle il y a beaucoup d'options. Selon les choix et les contraintes, des options seront retenues et pas d'autres.

Dimanche 26 mai, tout le monde est invité au brunch du Salon de l'édition organisé par l'association Chaumont Design Graphique à la Chapelle des Jésuites.

Comme nous sommes à l'ouverture de la Biennale, le Signe sera exceptionnellement ouvert lundi et mardi.

Lundi 27 mai, nous avons opté pour une invitation du Réseau Image. Ce sont tous les lieux d'Europe qui prennent la défense du design graphique en Europe. Ce sont par exemple les gens de Graphic Matters à Breda (Pays-Bas), Glasgow design graphic (Ecosse)...

Tous les 2-3 ans, tous ces acteurs de la scène européenne se réunissent. Nous souhaiterions, cette année, que cette rencontre ait lieu à Chaumont. Cela se passerait dans les locaux du Signe. Cela rentre dans cette idée de labellisation mais aussi de diffusion. Comment peut-on coproduire des expositions à l'échelle européenne? Mais bien au-delà puisque cela va aussi jusqu'aux Etats-Unis et au Japon. Comment peut-on permettre la meilleure diffusion possible de la création graphique en prenant comme point d'appui une structure comme Chaumont?

Envoyè en préfecture le 02/07/2019

Requ en préfecture le 02/07/2019

Affiché le **2 JUIL 2019**

Centre National du Graphisme 1 Place Émile Goguenheim 5200 Chaumont France www.cndg.fr contact@cndg.fr +33 (O)3 25 35 79 O1

Conseil d'Administration

45 février 2049

COMPTE-RENDU

Nous sommes le seul lieu permanent d_{10:052-130023237-20190701-20190701CA14-DE} monde. Profitons alors de cette spécificité.

M. Jean-Michel GERIDAN traite des ajustements de l'exposition « Post Medium » complétée par les propositions de Jonathan Castro et Roosje Klap.

Les autres expositions et événements:

- Karl Nawrot, qui a maintenant un titre pour son exposition.
 Elle s'appellera « Phénomènes »,
- L'exposition « Rue de Paris » de Frédéric Teschner avec ses gravures,
- « Exemplaires, Formes et pratiques de l'édition »; il s'agit de l'accueil de 43 établissements de France et d'Europe qui travaillent aussi sur une sélection des plus beaux livres français de ces 5 dernières années,
- « La Fabrique de l'affiche »: comment est-ce que les concepteurs d'affiches travaillaient à la belle époque?
 Il s'agit là d'un fonds qui n'est jamais sorti des réserves,
- Le concours étudiant,
- Camille Trimardeau, autour de la gymnastique rythmique et sportive.
- La restitution des projets qui ont eu lieu durant l'année, avec entre autres Terrains Vagues, Adeline et Martin avec le CADA.
- 4 balades graphiques en ville : les Soleils de la Rochotte, les transformateurs électriques que certains connaissent déjà, les affiches sur le thème de la fête dans le vieux Chaumont et les affiches augmentées et vitrophanies dans les vitrines de Chaumont,
- Le Salon de l'édition graphique,
- La cérémonie de la remise des prix,
- Le village de la Biennale et ses animations, notamment des ateliers accueillis sous un chapiteau pour les familles et le grand public,
- Les workshops et conférences,
- Les tables rondes professionnelles,
- Les concerts.

M. Jean-Michel GERIDAN indique que la communication de la Biennale internationale de design graphique a été confiée à Inès Cox, graphiste belge, du côté des Flandres.

Elle a réalisé un travail exclusivement typographique, noir et blanc, assez fin et élégant.

Nous voulions, cette année, avoir le contrepoint de notre identité graphique qui est assez gourmande, généreuse et volubile.

Nous allons donc avoir quelque chose d'un petit peu plus luxueux, voire précieux.

Envoyé en préfecture le 02/07/2019 Reçu en préfecture le 02/07/2019 Affiché le 2 1111 2019

Centre National du Graphisme 1 Place Émile Goguenheim 5200 Chaumont France www.cndg.fr contact@cndg.fr +33 (O)3 25 35 79 O1

Conseil d'Administration

45 février 2049

COMPTE-RENDU

En tout cas, c'est la première année D: 052-130023237-20190701-20190701CA14DE que nous n'avons pas réussi à lire l'information.

- M. le Président ajoute que cela est un programme et un projet considérable.
- M. Thomas HUCT-MARCHAND précise que « Exemplaires » qui fait le catalyseur de ces énergies autours de la création éditoriale. Que cela déplace le sujet de l'expertise à des étudiants conduits par des professionnels enseignants lors d'ateliers de recherche et de création. Il trouve que cela est un très bon transfert.
- M. Paul FOURNIE indique que les 2 expositions se tiendront aux Silos et qu'il faudra bien faire comprendre, dans la scénographie, que ce n'est pas la même chose.

Mme Christine GUILLEMY demande où se trouve la place du livre numérique.

Mme Christine GUILLEMY pose cette question car elle a été interrogée sur ce sujet. En effet, la Région Grand Est est très en avance dans ce domaine. Les éditeurs des livres numériques sont très intéressés par le Signe. Mme Christine GUILLEMY en a d'ailleurs fait rencontrer à M. Jean-Michel GERIDAN. Ils aimeraient revenir. Elle va les inviter à cette occasion.

M. Jean-Michel GERIDAN lui répond que cela va être fait dans la sélection faite par les étudiants, mais surtout dans l'exposition Post-Médium et dans les vitrines des commerçants de Chaumont. Il ajoute que l'autre place du numérique a été faite, pour la première fois, dans le concours d'affiches qui n'est pas que sur l'affiche imprimée. Cela a été un peu timide. Nous n'avons eu que 50 propositions; mais c'est peut-être ce que représente, actuellement, le marché.

Les images animées reçues sont destinées soit à des réseaux sociaux, soit à de l'affichage urbain mais digital.

Ces images concourent au même titre que les affiches imprimées.

M. Thomas HUCT-MARCHAND se permet un petit aparté sur la question des affiches numériques. Il s'interroge, en tant que designer sur le sujet. Nous ne sommes pas encore légiférés sur le taux de contraste et la rapidité d'animation de ces supports numériques. C'est le cas à l'étranger.

En effet, cela peut être vraiment tragique visuellement sur l'économie de l'attention. C'est d'autant plus dangereux lorsque cela se trouve au bord des routes ou au niveau des carrefours.

M. Thomas HUOT-MARCHAND dit qu'une proposition pourrait émerger d'ici.

Nous savons bien que les écrans vont avoir une place de plus en plus importante dans les espaces urbains. Il y a un vide de ce côté-là.

Il serait effectivement intéressant (ID: 052-130023297-20190701-20190701CA14-DE

du Graphisme 1 Place Emile Goguenheim 5200Chaumont France www.cnda.fr contact@cndg.fr +33 (O)3 25 35 79 01

dans le temps.

M. Frédéric PIANTONI ajoute qu'il faudrait presque un prix sur l'affiche animée.

à sa place dans le festival, et de voir comment cela va évoluer

Mme Christine GUILLEMY dit que c'est une réflexion à mener, et que le Signe marque cela.

- M. Paul FOURNIE indique que cela pourrait tenir dans une table ronde. M. Hugo LUCCHINO ajoute qu'il y a une table ronde sur la technologie dans laquelle se trouve l'un des grands spécialistes des Billboards new-yorkais, Mitch Paone de Dia Studio (il expose à Post Medium). La question de l'image animée sera débattue.
- M. Thomas HUOT-MARCHAND indique que, peut-être, dans la prochaine édition de la Biennale, cela permettra de mesurer la progression des entrées dans ce sujet-là, et peut-être justifier une évolution du concours.
- M. Jean-Michel GERIDAN ajoute que l'on peut garder en tête de s'autoriser de faire une mention spéciale.

Mme Valérie LAHOUEL confirme que ce sont des questions qui sont au cœur des préoccupations du Président de la Région.

- M. Jean-Michel GERIDAN indique que, au sujet de ces images animées, cela a soulevé des interrogations dans l'équipe. Notamment, comment fait-on pour conserver numériques?
- M. François ROSA dit qu'il va falloir trouver des réponses rapidement car si nous le faisons maintenant, nous allons être très vite débordés par le phénomène.

Mme Christine GUILLEMY approuve ce que dit M. François ROSA et ajoute qu'il faut anticiper. Il faut se donner d'être les premiers avant que d'autres lieux se l'approprient. En effet, en l'espace de 2 ans, cela peut très vite arriver.

- M. François ROSA ajoute qu'il y a une attention particulière à avoir, y compris sur la question intellectuelle.
- M. le Président demande si nous ne pouvons pas faire une souscatégorie pour le concours. Mme Christine GUILLEMY répond que le règlement a déjà été adopté.
- M. Hugo LUCCHINO ajoute que la date limite pour l'envoi est dans quelques jours.

Conseil d'Administration

45 février 2049

M. Hugo LUCCHINO ajoute également c 1D 052-130023237-20190701-20190701CA14-DE que la Biennale s'intitule Post Medium qui correspond à cette exposition sur les nouveaux lieux d'apparition du design graphique et notamment le digital. Chaumont se positionne très clairement là-dessus.

Si M. Jean-Michel GERIDAN s'écoutait, ce concours d'affiches serait lancé dès l'année prochaine.

Il réfléchit déjà à une programmation autour du jeu vidéo, mais cela évolue très vite.

Mme Christine GUILLEMY suggère de se rapprocher des Silos sur ce projet-là qui réalisent déjà des actions dans ce domaine.

M. Thomas HUOT-MARCHAND se demande si nous ne pouvons pas, entre 2 Biennales, réfléchir à des formats d'expositions numériques puisque ce sont des choses qui sont faites pour les écrans. Nous pouvons aussi penser à une exposition nomade, virtuelle.

M Frédéric PIANTONI indique que nous voyons de plus en plus ce que l'on appelle des musées hors les murs. Il serait intéressant qu'il y ait un Signe hors les murs avec justement avec une ouverture sur toutes ces formes dématérialisées qui sont intéressantes. Il ajoute qu'aujourd'hui beaucoup d'artistes exposent en ligne.

M. Thomas HUOT-MARCHAND ajoute qu'il faut suivre de plus près l'actualité et de ne pas dépasser ce délai de 2 ans.

Mme Christine GUILLEMY demande, pour l'inauguration du jeudi 23 mai 2049, si nos amis de Langres ont bien été consultés notamment par rapport au lancement de leur exposition sur la famille Hervé à cette même période.

M. Jean-Michel GERIDAN précise qu'il a vu Chantal ANDRIOT qui ne lui en a pas parlé.

M. Paul FOURNIE indique qu'il lui semble qu'ils avaient bien tenu compte de la date de la Biennale.

Mme Christine GUILLEMY souhaite tout de même que nous contactions le conservateur du Musée de Langres pour s'en assurer.

Il n'y a plus de commentaires.

Cette information n'est pas soumise au vote.

1. Tarifs 2019 (délibération 20190215-CA-05)

M. Hugo LUCCHINO indique que le sujet des tarifs est un sujet que nous abordons chaque année.

Conseil d'Administration

45 février 2049

Conseil d'Administration

45 février 2049

COMPTE-RENDU

L'année dernière, il avait été décidé de maintenir la gratuité des droits d'entrée jusqu'au Parcours jeunesse qui va être inauguré dans quelques semaines.

Il se posait donc la question des tarifs à partir de la Biennale et jusqu'à la fin de l'année.

Une nouvelle proposition de tarifs a été conçue. Elle reprend aussi une demande qui avait été formulée par le Conseil d'Administration de maintenir la gratuité des droits d'entrée mais de tarifer les activités et services qui sont proposés à côté au public notamment les ateliers et les visites commentées.

Il est proposé de maintenir la gratuité des droits d'entrée aux expositions.

Pour maintenir cette politique très attractive et ce souci de démocratisation de nos propositions artistiques.

Cette politique de gratuité s'inscrirait dans le cadre du label Centre d'art contemporain d'intérêt national. En effet, il est bien dit dans le cahier des charges que ces Centres d'art se devaient maintenir une politique de démocratisation qui passait notamment par une politique tarifaire attractive pour s'inscrire aussi dans le territoire.

En revanche, il serait maintenu le tarif des visites commentées à 5 € par personne sur réservation, sauf les visites qui sont proposées 2 fois par mois le dimanche pour un public local et parfois d'habitués qui ne seraient pas prêts à payer.

Les ateliers qui étaient gratuits deviennent payants. C'est la nouveauté de ces tarifs 2049.

Nous nous sommes basés sur l'étude qui avait été transmise l'année dernière sur les politiques tarifaires pratiquées par des établissements similaires ou dans la Région Grand Est.

Les tarifs proposés sont tout de même des tarifs attractifs par rapport aux autres lieux.

Les ateliers deviendraient payants à hauteur de $9 \in$ pour le plein tarif, $6 \in$ pour les tarifs réduits, avec 2 possibilités d'abonnements, et un principe de gratuité pour certains types de publics.

Il est proposé de délibérer sur ces tarifs mais de laisser la possibilité au Directeur général de déterminer les bénéficiaires des tarifs réduits. Pour ne pas en oublier, nous en avons donné quelques exemples: bénéficiaires de minima sociaux, moins de 48 ans... ceux que nous avons l'habitude de voir figurer dans les tarifs réduits des institutions culturelles.



Conseil d'Administration

45 février 2049

COMPTE-RENDU

Le dernier point concerne les worksh 10 052-130023237-20180701-20180701-CA14-DE pratique artistique très denses, concentrés, menés par un designer à destination d'un public étudiant sur un temps réduit qui va de 3 à 5 jours.

Nous avons besoin de délibérer sur ces tarifs-là notamment dans le cadre de la Biennale puisque les tarifs sont légèrement modifiés de façon à intégrer le repas du soir dans les frais d'inscription à ces workshops.

En dehors de la Biennale, le tarif proposé est de 45 € par jour par étudiant hors hébergement. Ce tarif était déjà appliquée l'année dernière; il reste tout de même assez attractif.

Mme Christine GUILLEMY demande si les ateliers pédagogiques étaient gratuits jusqu'à présent.

M. Hugo LUCCHINO lui répond que oui, sauf sur réservation. Mais nous en avons très peu fait hors programme.

Il ajoute que le principe de gratuité serait maintenu pour les scolaires, le champ social.

Mme Christine GUILLEMY intervient en sa qualité de Maire de la Ville de Chaumont et Présidente de l'Agglomération de Chaumont. Les partenaires financiers du Signe sont essentiellement la Ville de Chaumont, la Région et l'Etat.

Mme Christine GUILLEMY pose toujours le principe de solidarité qui est toujours dans un même sens, à savoir de la ville centre vers la ruralité. Cela est très bien mais n'est jamais dans le sens inverse.

Elle veut dire par-là que les contributeurs chaumontais paient 2 fois : en tant que contribuables mais aussi pour les scolaires et les habitants des communes alentour, qui, bien évidemment, dans les débats sur les compétences de l'Agglomération, refusent de prendre la culture. Elle le comprend puisque tout est gratuit à Chaumont et ce ne sont pas eux qui paient les impôts.

Cela va continuer encore longtemps. Il faut qu'une solidarité soit amorcée et que nous parlions enfin un jour de la culture dans l'intercommunalité. Mais tant que tout est gratuit et payé que par les chaumontais, nous ne parlerons jamais d'intercommunalité en matière de culture.

Mme Christine GUILLEMY prend l'exemple du conservatoire de musique.

Le conservatoire de musique de l'EPCI rural de Bologne/Vignory/Froncles, proche de Chaumont, pratiquait des tarifs plus élevés qu'à Chaumont, il n'y avait pas de tarifs sociaux.

A Chaumont, les tarifs sociaux sont pratiqués pour tout le monde, y compris lorsqu'ils habitent dans une commune près de Chaumont. Cela va certainement être revu; les tarifs sociaux ne

Envoyé en préfecture le 02/07/2019

Reçu en préfecture le 02/07/2019

Affiché le 2 JUIL 2019

Centre National du Graphisme 1 Place Émile Goguenheim 5200 Chaumont France www.cndg.fr contact@cndg.fr +33 (O)3 25 35 79 O1

concerneraient plus que les Chaumc ID 052-130023237-20190701-20190701CA14DE arriver là.

- M. Jean-Michel GERIDAN ajoute que cette même question s'était posée à Lille où il résidait et où il y avait un tarif pour les Lillois.
- M. Frédéric PIANTONI précise que c'est la même chose à Reims.
- M. Hugo LUCCHINO indique que parmi les bénéficiaires du tarif réduit, nous pourrions ajouter les habitants de Chaumont. Après, se posera la question du justificatif, mais cela peut être envisagé.

Mme Christine GUILLEMY dit que le Conseil Départemental soutient cette politique mais ne participe pas du tout.

- M. Hugo LUCCHINO précise que le Conseil Départemental verse tout de même une subvention annuelle au Signe. Certes, elle n'est pas à la hauteur des autres partenaires.
- Il indique que dans la proposition, les bénéficiaires de la gratuité et des tarifs réduits sont fixés par le Directeur général. Pour les Chaumontais, cela pourrait être intégré dans ce cadre.

Mme Christine GUILLEMY en fait la demande.

M. François ROSA confirme qu'il faut modifier la délibération.

La délibération est modifiée comme suit: « autoriser le Directeur général à décider de cas de réduction tarifaire et de gratuité selon les pratiques en vigueur dans les lieux culturels, particulièrement concernant les résidents de la commune de Chaumont-Brottes ».

Comme justificatif, M. Hugo LUCCHINO suggère de faire un objet graphique, une carte, un pass, aux Chaumontais qui viendront.

Dans cette nouvelle terminologie, après en avoir délibéré, les membres du collège institutionnel du Conseil d'administration approuvent à l'unanimité la grille tarifaire et autorisent le Directeur général à décider de cas de réduction tarifaire et de gratuité selon les pratiques en vigueur dans les lieux culturels, particulièrement concernant les résidents de la commune de Chaumont-Brottes.

2. Avant-projet artistique et culturel (délibération 20190215-CA-06)

M. Jean-Michel GERIDAN indique que nous souhaitons obtenir le label CACIN « centre d'art contemporain d'intérêt national ».

Conseil d'Administration

45 février 2049

Reçu en préfecture le 02/07/2019 Affiché le 2 2 JUL, 2019 Pour cela, il faut établir un dossie |D: 052-130023237-20190701-20190701CA14-DE

du Graphisme 1 Place Émile Goguenheim 52000 Chaumont France www.cndq.fr contact@cndg.fr +33 (0)3 25 35 79 01

Ce dossier comprend 3 volets:

répondre à un certain nombre de critères.

- artistique qui définit projet les champs > Lo d'intervention, les grands axes de la programmation et les modalités de mise en œuvre (expositions, productions, itinérance, partenariats...);
- > Le programme culturel (activités en direction des publics, colloques, conférences...);
- > Les moyens nécessaires à la conception et à la réalisation du projet (personnels, locaux, budget).

M. Jean-Michel GERIDAN rappelle que, pour ce label, c'est un projet d'établissement qui correspond aux critères fixés des centres d'art contemporains d'intérêt national à savoir l'accompagnement de la création contemporaine, de la transmission des savoirs, de la médiation et de la diffusion.

Conseil d'Administration M. le Président demande quel est l'agenda que nous pouvons envisager.

45 février 2049

M. Laurent INNOCENZI indique que ce label est attribué par le Ministre de la Culture.

Le principe général dans l'administration aujourd'hui, ce sont 2 mois de délai d'instruction.

Sí au bout de 2 mois l'administration ne donne pas son accord, nous passons à un délai de 6 mois. S'il n'y a pas de réponse du Ministre à l'issue de ces 6 mois, c'est alors un refus.

L'avant-projet est tout d'abord envoyé à la Préfecture pour visa.

Il est ensuite transmis au service expert, la DRAC, qui émet un avis. M. Laurent INNOCENZI précise d'ailleurs que l'avis de la DRAC ne devrait pas poser de problème particulier puisqu'elle accompagne le Signe depuis le début.

Une fois l'avis de la DRAC rédigé, il est envoyé à la Direction générale de la création artistique qui fait le lien avec les services du Ministre.

Si nous comptons un délai maximum, nous allons dire que le projet définitif est rendu en juin 2049.

A partir du mois de juin, il faut compter 2 mois maximum pour l'instruction du dossier en Préfecture.

Le Ministère de la Culture devrait avoir l'avis pour la labellisation dès la rentrée.

Cela devrait être bon d'ici la fin de l'année.

M. Hugo LUCCHINO indique que c'est un avant-projet fait de manière à ce que nos autres tutelles, que sont la Ville de

Envoyé en préfecture le 02/07/2019

Requ en préfecture le 02/07/2019

Affiché le **2 NIII 2019**

Centre
National
du Graphisme
1 Place
Émile
Goguenheim
5200)
Chaumont
France
www.cndg.fr
contact@cndg.fr
+33 (O)3 25
35 79 O1

Chaumont et la Région, puissent se sé 1D: 052-130023237-20180701-20190701CA14-DE leur amendement si nécessaire.

M. Laurent INNOCENZI est d'accord avec cela. Pour que la demande soit instruite, elle doit officiellement être présentée en Conseil d'Administration et obtenir l'approbation des partenaires financiers.

M. Laurent INNOCENZI conclut en indiquant que ce label « centre d'art contemporain d'intérêt national » oblige l'ensemble des collectivités à prendre position sur ce que l'on appelle le premier cercle de ces opérateurs culturels, et pour lesquels il y a des planchers de financement.

C'est essentiellement une crientation qui a été négociée avec les opérateurs du spectacle vivant puisque c'est la même loi qui s'applique.

Dans le cadre de l'art contemporain, il y a 2 labels qui sont attribués par le Ministère de la Culture: le label des Fonds régionaux d'art contemporain qui a été attribué de fait comptetenu de la forte implication de l'Etat dans ces structures (historiquement autour de 50 %), et le label centre d'art contemporain d'intérêt national pour tous les centres d'art.

M. Laurent INNCCENZI précise qu'il y en a 2 dans l'ex Région Champagne-Ardenne : Le Signe et Passages à Troyes.

M. Hugo LUCCHINO ajoute que ce label débouche sur une convention pluriannuelle d'objectifs commune avec les partenaires. Les conventions financières sont quant à elles séparées.

Mme Valérie LAHOUEL indique qu'il est important, en amont du dépôt du dossier, de travailler et organiser des rencontres avec les techniciens de façon à ce que le projet présenté soit le plus complet possible afin que l'on soit sûr qu'il sera approuvé.

M. Hugo LUCCHINO indique en effet que, d'ici le prochain Conseil d'Administration, il faudra caler ces rencontres de discussions pour avancer.

Après en avoir délibéré, les membres du collège institutionnel du Conseil d'administration approuvent à l'unanimité l'avant-projet artistique et culturel et autorisent la Direction générale à poursuivre la démarche de labellisation CACIN.

Conseil d'Administration

45 février 2049

Affiché le **~ 2 1011** 2019

du Graphisme 1 Place **Emile** Goguenheim 52(00)Chaumont France www.cndq.fr contact@cndg.fr +33 (O)3 25 35 79 01

7. Information relative aux élections professi; ID: 052-130023237-20190701-20190701-CA14-DE

Jean-Michel indique GERIDAN que les *<u><u><u>@lections</u>*</u></u> professionnelles ont eu lieu au Signe le 6 décembre 2048.

Etant donné qu'aucune candidature n'a été déposée par les organisations syndicales, il a été procédé à un tirage au sort.

Ce tirage au sort a donné lieu à des décisions de nomination des représentants du personnel au sein du Comité technique du Signe.

Quatro représentants du personnel ont ainsi pu être nommés représentants titulaires Qt. deux représentants (deux suppléants).

Le premier Comité Technique du Signe s'est réuni le jeudi 24 janvier 2049.

Cette information n'est pas soumise au vote.

Conseil d'Administration

45 février 2049

COMPTE-RENDU

8. Bilan social 2018 (délibération 20190215-CA-08)

M. Jean-Michel GERIDAN indique que le bilan social est une photographie du personnel au 34 décembre 2048.

Celui-ci comporte les effectifs, la pyramide des âges, la moyenne d'âge sur les emplois permanents, la répartition des agents au sein de l'organigramme, la quotité du temps de travail par sexe et statut, par catégorie et filière, les absences et les absences par pôle, les missions, les formations, la rémunération des agents et, ce qui a été demandé et qui n'apparaît pas dans le précédent bilan social, la résidence des agents.

Sur ce dernier point, le changement est que les agents qui venaient de localités extérieures au département résident désormais à Chaumont.

M. François ROSA dit qu'il faut reformuler et demande s'il y a eu des demandes de télétravail. M. Jean-Michel GERIDAN lui répond que non.

M. Paul FOURNIE précise qu'il s'agit d'un changement par rapport à avant.

Après en avoir délibéré, les membres du collège institutionnel du Conseil d'administration approuvent à l'unanimité le bilan social au 34 décembre 2048.

Conseil d'Administration

45 février 2049

COMPTE-RENDU

9. Plan annuel de formation 2019 (délibératie ID: 052-130023237-20190701-20190701CA14-DE

M. Hugo LUCCHINC indique que le plan de formation a été élaboré en fonction des entretiens professionnels de fin d'année dernière.

Il a été choisi de maintenir les axes stratégiques de formations qui avaient déjà été votées par le Conseil d'Administration en 2048 en modifiant légèrement leur ordre de priorité.

En 2018, le programme des formations a été assez soutenu. Ce qui a permis aux agents d'acquérir des connaissances complémentaires, ou encore se perfectionner dans leur expertise.

Certaines formations que nous signalons en annexant le plan de formation 2048 n'ont pas pu être réalisées pour plusieurs raisons: annulation de la formation par l'organisme de formation (principalement le CNFPT), manque de temps des agents...

Certaines de ces formations qui n'ont pas été effectuées en 2048 sont reportées sur 2049, et nous en ajoutons d'autres.

Nous proposons de dialoguer avec la Ville de Chaumont.

En effet, c'est un principe du Groupement d'Intérêt Public de conventionner avec ses tutelles pour s'intégrer à certaines formations qu'elles mènent déjà.

Nous pensons notamment aux formations obligatoires, surtout pour le pôle technique, que ce soit CACES, habilitations électriques...

Nous souhaiteriens donc nous rapprocher de la Ville de Chaumont pour nous intégrer à leurs formations groupées si la Ville en est d'accord.

Après en avoir délibéré, les membres du collège institutionnel du Conseil d'administration décident, à l'unanimité, d'adopter le plan de formation 2049 et d'autoriser le Directeur général à engager un dialogue avec la Ville de Chaumont afin que l'ensemble des agents du Signe puisse bénéficier de leur plan de formation.

10. Compte de gestion 2018 (délibération 20190215-CA-10)

M. Jacques ROSSELLE, agent comptable du Signe, présente le compte de gestion.

Le résultat de l'investissement est positif de 42 675,84 \in . Ce qui donne, après reprise du résultat fin 2047, un excédent de clôture de la section d'investissement de 42 086 \in .

Etwoyé en préfecture le 02/07/2019

Reçu en préfecture le 02/07/2019

Affiché le 2 JUIL 2019

ID : 052-130023237-20190701-20190701CA14-DE

Centre National du Graphisme 1 Place Émile Goguenheim 52000 Chaumont France www.cndg.fr contact@cndg.fr +33 (O)3 25 35 79 O1

Pour la section de fonctionnement, nous avons un résultat positif de 28 442 \in . Avec la reprise du résultat fin 2047, cela donne un résultat de clôture de 56 404 \in .

Soit un résultat global de 68 230,78 €.

Au 34 décembre 2048, la trésorerie était de 244 640 €. Cela ne reflète pas la réalité puisqu'il y a la journée complémentaire et on a pris en charge pas mal de mandats pour le remboursement des frais de personnel.

La trésorerie est faible les 5 premiers mois de l'année avec un point bas au mois de mai.

En moyenne, en été, elle est de moins de 30 000 € sur le mois.

Il n'y a pas eu énormément de retard dans le paiement des fournisseurs.

Conseil d'Administration

45 février 2049

COMPTE-RENDU

- M. Jacques ROSSELLE rappelle la date des contributions financières des tutelles:
 - La Ville de Chaumont a versé ¼ de sa contribution au mois de janvier (487 000 €) puis a étalé le solde sur les 44 derniers mois,
 - La Région Grand Est a versé 450 000 € le 9 avril et le 42 juillet,
 - la DRAC a versé sa participation de 350 000 \in le 44 juin.

M. Jacques ROSSELLE pense que cette année, nous sommes repartis sur le même schéma.

Actuellement, nous avons 70 000 \in en caisse. Si nous tenons compte des mandats en instance, après paiement, il restera 34 000 \in .

Cette année, la participation de la Ville de Chaumont est de 90 000 € par mois les 4 premiers mois.

Il a déjà évoqué multiples dispositifs mais M. Jean-Michel GERIDAN rappelle que nous serions davantage rassurés si nous fonctionnions en subventions et non en contributions qui permettrait d'éviter ces exercices périlleux.

M. Jacques ROSSELLE ajoute qu'il va y avoir, en effet, pas mal de dépenses cette année dues à la Biennale.

- M. Paul FOURNIE précise que c'est d'ailleurs ce qui justifie le versement de 90 000 € par mois les 4 premiers mois.
- M. Laurent INNOCENZI indique que 2 propositions peuvent être faites au niveau de la DRAC:

Conseil d'Administration

45 février 2049

COMPTE-RENDU

- 4) Verser par anticipation, d'ici la fin du printemps, la contribution qui est de 300 000 €, à hauteur de 50 %.
 M. Laurent INNOCENZI rappelle qu'il y a 2 versements: 4 contribution annuelle de l'Etat de 300 000 € et 4 subvention de 80 000 € pour la Biennale versée une fois tous les 2 ans. Cela fait une moyenne annuelle de 340 000 €.
- 2) Lisser les 340 000 € annuellement.
- M. Paul FOURNIE indique que d'ici là, le rendez-vous avec le Ministère central se sera tenu, et que nous aurons en plus les 300 000 € du Ministère central. C'est en tout cas ce qui est souhaité.
- M. Laurent INNOCENZI rappelle que, depuis 3 ans, la contribution de l'Etat est passée de 440 000 € à 340 000 €, ce qui n'est pas insignifiant.
- M. Laurent INNOCENZI veut dire par là que le rythme de l'augmentation risque d'être moins élevé que dans les 3 premières années.
- Il ajoute qu'il y a des demandes de 380 000 € cette année. Rien n'interdit d'aller chercher ces 40 000 € complémentaires. Lorsque l'Etat ne verse pas ce qui est demandé compte-tenu de la sincérité de l'objectivité de la présentation budgétaire, il y a des actions qui ne peuvent pas être programmées.

ils essaient de défendre leur comptabilité budgétaire en alertant car s'ils n'arrivent pas à atteindre leurs objectifs financiers qui semblent raisonnables, il risque d'y avoir des difficultés de développement du point de vue public, de la qualité des expositions.

S'il a bien compris, l'enjeu pour le Signe est d'avoir 4 ou 2 expositions supplémentaires et activités dans l'année. C'est là-dessus qu'il faut insister.

- M. Laurent INNOCENZI rappelle que la DRAC est prête à les accompagner auprès du Ministère central.
- M. Valérie LAHCUEL informe que la commission permanente de la Région Grand Est se tiendra le 22 mars 2049. Ce sera dans les mêmes délais que l'an passé, au mois d'avril, mais cette fois-ci pour le versement de la totalité.

Après en avoir délibéré, les membres du collège institutionnel du Conseil d'administration décident, à l'unanimité, d'approuver le compte de gestion 2048.

Conseil d'Administration

45 février 2049

COMPTE-RENDU

11. Compte administratif 2018 (délibération 2 ID: D52-130023237-20190701-201907D1CA14-DE

M. Hugo LUCCHINO indique que le compte administratif 2048 fait suite au compte de gestion 2048 présenté par M. Jacques ROSSELLE.

Les chiffres ont déjà été rappelés lors de cette présentation.

Ce qui est le plus intéressant est de constater la répartition par projet que nous menons à travers le tableau analytique qui est le miroir de la présentation réglementaire du compte administratif.

Il rappelle d'ailleurs qu'une présentation analytique du budget figure parmi les obligations pour les futurs centres CACIN, obligation que nous avons déjà intégrée.

Elle permet de se rendre compte des missions qui ont été menées à bien et du niveau de dépenses pour chaque poste.

Il n'y a pas de surprises par rapport aux discussions qui ont eu lieu lors du Conseil d'Administration du mois de décembre. S'il y a éventuellement des questions sur des postes plus particuliers, c'est le moment de pouvoir échanger.

Il n'y a pas de questions.

Après en avoir délibéré, les membres du collège institutionnel du Conseil d'administration décident, à l'unanimité, d'approuver le compte administratif 2048 et d'arrêter les résultats définitifs.

12. Affectation du résultat (délibération 20190215-CA-12)

M. Hugo LUCCHINO indique que, comme l'a précédemment dit M. Jacques ROSSELLE, l'exercice 2048 débouche sur un excédent. Nous proposons de réaffecter ce résultat sur cette année 2049.

Nous n'avens pas de subvention d'investissement. Chaque année, le report du résultat permet alors de financer notre section d'investissement.

C'est ce qui est en partie proposé à travers l'affectation du résultat qui permet de financer plusieurs projets d'investissement. Cela nous permet également d'abonder la section « imprévus » qui n'avait pas été provisionnée à l'occasion du vote du budget primitif en décembre 2048.

Après en avoir délibéré, les membres du collège institutionnel du Conseil d'administration décident, à l'unanimité, de l'affectation du résultat de fonctionnement (excédent de 56.444,75 €) ainsi que du résultat d'investissement (excédent de 42.086,03 €) de l'exercice 2048 au budget supplémentaire 2049.

13. Budget supplémentaire (délibération 20190215-CA-13)

M. Hugo LUCCHINO précise qu'il s'agit de 2049 et que le budget supplémentaire intègre les reports vus précédemment.

M. Jean-Michel GERIDAN précise que, concernant les recettes « autres », il s'agit d'un budget de coproduction pour l'exposition de Karl Nawrot à l'occasion de la Biennale.

D'autres recettes ont été annulées puisque le seul projet d'édition 2049 concerne le catalogue de la Biennale.

Il y a néanmoins un projet d'édition en partenariat avec le comité franco-allemand des industries culturelles qui pourrait venir augmenter cette ligne.

Certains choix ont été faits sur les expositions sous forme de diffusion et de communication de nos actions.

Conseil d'Administration Concernant les dépenses, certains ateliers sont revus à la hausse.

45 février 2049

Il y a eu un réajustement des dépenses PAG et PREAC.

COMPTE-RENDU

Il y a un gros poste qui concerne la communication pour un montant de 29 645 €, essentiellement autour de la Biennale:

- * 7 500 euros pour les supports de communication :
- 2 000 euros pour le site Internet;
- 6 500 euros pour les relations médias ;
- 645 euros pour la publicité;
- 3 000 euros pour la signalétique.

M. le Président demande si il est acte de pouvoir bénéficier de fonds européens. M. Jean-Michel GERIDAN lui répond que oui.

M. Huge LUCCHINO précise que le comité de programmation Leader nous a donné son avis positif de principe.

Nous sommes en train de compiler tous nos devis pour atteindre le montant sur lequel ils se sont engagés à nous aider. Une fois les devis compilés, ils leur seront transmis et cela fera l'objet d'un dernier vote avant l'attribution de cette subvention à hauteur de $50\,000\,$ €.

Cette subvention est attribuée pour la communication de la Biennale, objet considéré comme projet nouveau et innovant. Cela fait partie de leurs fiches action notamment développer le marketing territorial.

M. le Président veut dire un mot sur le mécénat. Il rappelle que nous avons fait appel à une agence, l'agence Fourreau. Cela devrait commencer à se développer dans les 2 mois qui viennent.

M. le Président commence à développer des contacts intéressants, pas uniquement pour le mécénat, nous avons aussi des propositions pour nous aider. Ils nous proposent par exemple des services parallèles au mécénat.

les équipes du Signe et les mécènes potentiels locaux.

M. François ROSA demande si nous avons des problèmes. M. Jean-Michel GERIDAN réponde qu'il n'y a pas vraiment de problèmes, nous sommes actuellement dans la phase de rendez-vous pour signer.

Une réunion s'est tenue cette semai: ID: 052-130023237-20190701-20190701CA14-DE

M. le Président indique qu'il va y avoir 2 réunions : 4 avec le MEDEF local et 4 avec la Chambre de commerce locale pour faire des petits déjeuners où ils amènent leurs propres adhérents.

M. le Président ajoute que, concernant la communication de la Biennale, nous avons recruté une agence spécifique. Ce qui explique l'augmentation du budget sur cette ligne.

Par contre, ce qui est étonnant, les entreprises locales sont moins réceptives. Certaines manifestent une frilosité à notre endroit, frilosité entretenue par des articles de la presse locale à la tonalité caustique Elles ont du mal à comprendre la définition et les missions d'un centre d'art, de démocratisation de la culture pour toutes et tous. Aussi, elles sont, souvent, ignorantes des dispositifs fiscaux autorisés.

Si nous avons moins de soutien au niveau local, la réception semble plus positive au niveau national avec notamment des fondations d'entreprises.

Nous allons essayer de porter notre effort sur ce point.

Du point de vue des entreprises locales, M. Laurent INNOCENZI demande si nous savons pourquoi nous avons plus de difficultés.

Mme Christine GUILLEMY dit que cela fait partie d'un tout, de l'aménagement du territoire. Nous sommes dans un département rural où la plupart des entreprises dépendent d'entreprises nationales ou internationales, elles n'ont pas la maîtrise. L'implication est difficile d'autant plus que les décisions ne sont pas prises localement.

M. François ROSA précise que cela n'est pas propre au Signe. D'autres structures se cassent les dents de la même manière.

Mme Christine GUILLEMY ajoute qu'il s'agit vraiment d'un problème de territoire. Il est plus difficile de soulever des fonds mécénat à Chaumont qu'à Epernay, par exemple, où il y a en nombre d'importantes sociétés locales. Nous n'avons pas le même tissu économique.

Conseil d'Administration

45 février 2049

M. François ROSA complète par ce constat, qu'il n'y a pas de sièges sociaux.

Il n'y a plus de remarques.

Après en avoir délibéré, les membres du collège institutionnel du Conseil d'administration décident, à l'unanimité, de l'approbation du budget supplémentaire 2049.

M. le Président demande aux membres du Conseil d'administration s'ils ont d'autres questions. Il n'y a plus de questions.

M. le Président remercie les membres pour leur soutien et les échanges particulièrement intéressants.

Conseil d'Administration

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 46h30.

45 février 2049

COMPTE-RENDU

Le secrétaire de séance,

Le Président,

M. Paul FOURNIE

M. Evrard DIDIER